



www.mairie-brece.fr

AGENDA

Dimanche 25 octobre

- Celt'Pieds - Antrain - La Vallée de la Loizance

Mardi 27 octobre

- RDV - St Ouen la Rouerie - Au pays du Marquis

A noter très prochainement...

Dimanche 8 novembre

- RDV - St Germain en Coglès - Boucle des écrivains - Découverte des jardins de l'eau

Mardi 10 novembre

- Celt'Pieds - Montreuil SOUS Pérouse - Cantache

Mercredi 11 novembre

- UNC - Commémoration du 11 novembre au monument aux morts. Comité restreint

Mercredi 18 novembre

- Balayage voirie

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 22 octobre 2020

n° 106

Infos Municipales



Infirmières - Mmes GAUTIER et SEVERO

5 rue de Bretagne - 06 44 85 25 54

Permanences **le lundi et le jeudi de 17h à 17h30** tout le mois de novembre pour vaccination grippe.

Information Eau du Bassin Rennais

Familles nombreuses : 1 aide pour payer votre facture d'eau et d'assainissement

Vous avez 3 enfants à charge ou plus ?

Faites votre demande avant le **31 décembre 2020** pour bénéficier d'une déduction d'au moins **30 € / an** sur votre prochaine facture d'eau et d'assainissement !

Chaque famille nombreuse de votre commune, abonnée aux services de l'eau et de l'assainissement et ayant au moins 3 enfants à charge, peut faire auprès de la SPL Eau du Bassin Rennais (distributeur d'eau) une demande d'attribution d'une aide d'un montant de 30 € par an et par enfant, à compter du 3^{ème} enfant.

Retrouvez les conditions d'éligibilité et justificatifs à fournir [copies des derniers avis d'imposition et de taxe d'habitation, du livret de famille et de la facture d'eau] sur <https://monagence.eaudubassinrennais.fr> (Rubriques Informations et Conseils / Les aides financières / Dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse) ou aux coordonnées indiquées sur la facture d'eau et d'assainissement.

Cette aide, appelée **Crédit Eau Famille Nombreuse**, a été créée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole pour prendre en considération une consommation d'eau plus élevée du fait de la composition du foyer.

La demande de Crédit Eau Famille Nombreuse est à renouveler chaque année avant le 31 décembre.

LE GRAND DÉFI ENERGIE et EAU : ma commune agit, moi aussi !

Encore un petit effort, il manque quelques foyers pour compléter l'équipe !



Vous souhaitez participer collectivement à la transition énergétique à l'échelle de votre commune ?

Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie et d'eau ? Participez en équipe au Grand Défi

Energie et Eau 2020 !

Prêt.e à relever le défi avec votre commune ?

Pour participer, c'est simple, il suffit d'envoyer un message en mairie à : accueil@mairie-brece.fr. Inscription avant fin octobre 2020.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes au 02 99 35 23 50, par mail grand-defi-energie-eau@alec-rennes.org ou vous rendre sur : www.alec-rennes.org



Rennes Métropole - Enquête publique

Une enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement intercommunal se déroulera du **lundi 26 octobre 2020 au vendredi 27 novembre 2020 inclus**.

Le projet de zonage d'assainissement des 43 communes de Rennes Métropole porte sur la délimitation des secteurs qui seront raccordés à terme à l'assainissement collectif et de ceux qui resteront en assainissement non collectif, en cohérence avec Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) approuvé le 19 décembre 2019 par le Conseil de Rennes métropole.

Les informations relatives à ce dossier sont présentes sur le site internet de Rennes Métropole et peuvent être demandées auprès de Rennes Métropole, Direction de l'assainissement (02 99 62 24 10); courriel : assainissement@rennesmetropole.fr

INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE : 17

POMPIERS : 18

Samu : 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou
02 99 53 06 06

Pharmacie de garde : 32 37
Infirmières

Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Fermée le mardi après-midi

Samedi 8h30 - 12h00

02 99 00 10 09

accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30-17h30

Mercredi 10h00-12h30 et 15h-18h

Vendredi 15h30 - 18h

Samedi 10h - 12h30

02 99 62 10 31

mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets

Rennes Métropole: 0.800.01.14.31

Collecte des ordures ménagères

Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes

Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné

Lundi, Jeudi et Vendredi

14H - 18h

Mercredi et Samedi

9h - 12h et 14h - 18h

Plateforme déchets verts Brécé

Lundi et vendredi

9h - 12h

Mercredi et samedi

14h - 18h (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr
rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL : 02 23 22 00 00

Enedis : 09 726 750 35

GRDF : 0 800 47 33 33

Musées et bibliothèques : gratuité pour tous !

Soucieux de renforcer l'accessibilité de la culture, les conseils de Rennes Métropole et de la Ville de Rennes ont successivement voté la gratuité de l'accès à leurs différents équipements culturels.

La bibliothèque des Champs Libres, les 11 bibliothèques de quartier de Rennes ainsi que les expositions permanentes des musées sont concernées.

Le 10 septembre dernier, les élus de la Métropole ont validé la gratuité de l'abonnement à la bibliothèque des Champs-Libres, ainsi que celle des expositions permanentes du musée de Bretagne et de l'Ecomusée.

Jusqu'à présent, la gratuité profitait aux moins de 17 ans, ainsi qu'aux bénéficiaires du dispositif Sortir! et des minima sociaux. Une étape supplémentaire dans la politique d'accessibilité est donc franchie, seules les expositions temporaires des musées du territoire (musée de Bretagne, Ecomusée et musée des beaux-arts) demeurant payantes. L'accès à La Criée reste quant à lui gratuit.



Apiculture - Déclaration des ruchers 2020

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer **chaque année** les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2020** pour la campagne écoulée. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Néanmoins, la déclaration peut se faire à l'aide du cerfa 13995*04 pour les personnes ne pouvant déclarer via internet.



Biblio bingo spécial BD



En partenariat avec l'Espace Jeunes, relevez le défi : jouer à lire des BD. Remplissez une grille de Biblio-Bingo au fil de vos lectures selon le thème des cases. La BD lue, la

case du défi correspondant est à faire tamponner à la médiathèque. Un tirage au sort récompensera le gagnant (date à venir). Règlement et grille de jeu à retirer à la médiathèque. 11-15 ans

Vacances

La médiathèque sera fermée du lundi 19 octobre au lundi 26 inclus.
Réouverture le mardi 27 octobre.

Infos Associations - Divers



NBFC - FOOTBALL ADAPTÉ

Reprise du football adapté au NBFC

Mardi 3 novembre 2020 - ouvert aux enfants de 7 à 14 ans

Entraînement de 17h15 à 18h15 - Salle Nominoë à NOYAL SUR VILAINE

Contact : Sébastien RENAULT : 06 19 65 12 39

Directeur de la publication : Christophe CHEVANCE / Responsable de la publication : Olivia PERCHE

Conception, Réalisation, Impression : Laetitia MOREAU - Mairie de Brécé

Annonces à adresser à accueil@mairie-brece.fr au plus tard le vendredi semaine paire pour une parution le jeudi de la semaine impaire.

Vous pouvez recevoir le Flash Info par email en faisant la demande à accueil@mairie-brece.fr ou via le site www.mairie-brece.fr